



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Information

<p>Secrétariat général Service des ressources humaines Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales</p> <p>78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955</p>	<p>Note de service</p> <p>SG/SRH/SDDPRS/2023-612</p> <p>26/09/2023</p>
---	---

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 0

Objet : Arrêté du 26 septembre 2023 modifiant l'arrêté du 22 février 2023 portant création et composition de la formation spécialisée du comité social d'administration ministériel.

Résumé :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du **26 SEP. 2023**

modifiant l'arrêté du 22 février 2023 portant création et composition de la formation spécialisée du comité social d'administration ministériel.

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 22 février 2023 modifié portant création et composition de la formation spécialisée du comité social d'administration ministériel,

Arrête :

Article 1^{er}

Le tableau mentionné à l'article 2 de l'arrêté du 22 février 2023 susvisé est remplacé par le tableau suivant :

Nom de l'organisation syndicale	Membres titulaires	Membres suppléants
L'Elan Commun : CGT SNETAP SNUITAM SUD	1. Mme Clémentine MATTEI, professeure de lycée professionnel agricole, LEGTA Antibes	1. M. Olivier GAUTIE, professeur certifié de l'enseignement agricole, LEGTA Toulouse
	2. M. Olivier SANTOUL, technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture, FranceAgriMer	2. M. Philippe BERANGER, technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale de la protection des populations de l'Ille et Vilaine
	3. M. Thierry JACOB, professeur certifié de l'enseignement agricole, LPA de Nantes Grand Blottereau	3. Mme Joëlle LEBRETHON MARY, technicienne supérieure du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale de la protection des populations des Côtes d'Armor
	4. Mme Stéphanie DUBAIS, professeure certifiée de l'enseignement agricole, ASD — Clermont	4. M. Sylvain ANSOUX, professeur de lycée professionnel agricole, LEGTA La Côte Saint Andre

	5. M. Antonio DOS SANTOS, professeur certifié de l'enseignement agricole, LEGTPA Brie Comte Robert	5. Mme Anne LE QUERE, professeure certifiée de l'enseignement agricole, LEGTA « Le Robillard »
	6. Mme Cécilia AGIER, technicienne de formation et de recherche, S. du Chesnoy du LEGTA Le Chesnoy Les Bar	6. Mme Angélique ALLES, technicienne supérieure du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale de la protection des populations du Morbihan
FO Agriculture	7. Mme Soizic BLOT, technicienne supérieure du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale de la protection des populations de l'Ille et Vilaine	7. M. Emmanuel CHARASSE, professeur certifié de l'enseignement agricole, LPA Lavour
	8. Mme Catherine HOBENICHE, secrétaire administrative relevant du ministre chargé de l'agriculture, direction départementale de la protection des populations du Puy de Dôme	8. Mme Gisèle VIMONT, secrétaire administrative relevant du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale des territoires de l'Allier
	9. M. Stéphane TOUZET, technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du Cher	9. Mme Martine BALLAND, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture
UNSA Fonction Publique	10. Mme Martine HARNICHARD, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Meuse	10. M. Erwann COPPERE, technicien de formation et de recherche, Site de Chervé du LEGTPA Roanne Chervé
	11. Mme Gwendoline PROSPER, technicienne de formation et de recherche, Site de Chervé du LEGTPA Roanne Chervé	11. Mme Emilie CERISIER, technicienne supérieure du ministère chargé de l'agriculture, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Pays de la Loire
	12. M. Manuel DEVEAUD, technicien de formation et de recherche, LEGTA G. Desclaude à Saintes	12. M. Jérôme CHAUR, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture
CFDT	13. M. Jean-François LE CLANCHE, ingénieur d'études du ministère chargé de l'agriculture, Institut Agro Agrocampus Ouest/Campus de Rennes	13. Mme Pascale TINACCI, ingénieure d'études du ministère chargé de l'agriculture, Vet Agro Sup Marcy l'Etoile

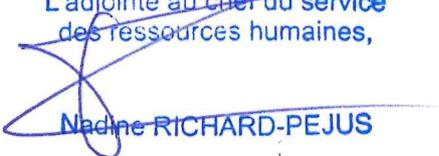
	14. Mme Laure REVEL, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, direction départementale des territoires de Saône et Loire	14. Mme Stéphanie CLARENC, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, direction générale de la performance économique et environnementale
Alliance du Trèfle	15. M. Olivier LAPÔTRE, inspecteur de santé publique vétérinaire, conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux	15. Mme Sophie GARDEL, attachée d'administration de l'Etat, direction générale de l'alimentation

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 26 SEP. 2023

8/6 Pour le ministre et par délégation :
L'adjointe au chef du service
des ressources humaines,


Nadine RICHARD-PEJUS

